**REGLEMENT VIDE-GRENIER du 5 mai 2024**

Le vide-grenier est prévu le **dimanche 5 mai 2024 de 9h à 16 h** dans la rue de la Méditerranée, rue de Lorraine et rues adjacentes. **Aucun emplacement ne sera attribué sur la Place François Jaumes.** La Place François Jaumes sera occupée exclusivement par **Mare Nostrum.**

En cas de météo défavorable et/ou de restrictions sanitaires, l’association pourra annuler le vide-grenier le matin du vide-grenier avant 7h et remboursera les frais d’inscription aux participants (mail ou SMS envoyé selon coordonnées fournies par vos soins).Le montant de l’adhésion restera acquis à **Mare Nostrum.**

**Mare Nostrum** assure la publicité de ce vide-grenier par voie d'affiches, de presse, de mailing, d’insertion sur son site, Facebook, Instagram et tout autre moyen de son choix.

**L’inscription** par écrit ou via HELLO ASSO (+dossier complet) **est obligatoire** (voir Fiche d’inscription). Les inscriptions seront stoppées dès que le nombre maximal d’inscriptions sera atteint. L’inscription n’est prise en compte que si le dossier est complet et **aucun** emplacement ne sera attribué.

En cas de questionnement, prière d’envoyer un mail (à privilégier) ou d’appeler l’un des organisateurs (cf. fiche d’inscription).

Chaque participant s'engage à **ne vendre que des objets lui appartenant, ce qui exclut la revente** d'objets neufs ou confiés par un commerçant. Les meubles « meublants » (canapés, armoires, bibliothèques, gros électroménagers... ) sont interdits. La vente de denrées alimentaires est également interdite.

**Mare Nostrum** se réserve le droit d’accepter ou de refuser un participant. En cas de litige avec un exposant elle procédera à son exclusion et au remboursement des frais avancés.

L'installation des participants débutera le jour même dès 7h et devra impérativement être terminée à 9 h. **Aucun véhicule ne sera autorisé dans le périmètre du vide-grenier au-delà de 8h45.** Le rangement en fin de manifestation devra être terminé au plus tard à 17 h : **chaque exposant repartira avec ses invendus et laissera son emplacement propre**.

Les emplacements sont de trois (3) mètres sur deux (2). Ils sont attribués sans table ni chaise, et en fonction d’un plan d’installation prédéfini par les organisateurs. **Les places allouées sont définitives.**

En cas d'impossibilité à être présent le jour prévu, merci de bien vouloir **prévenir au plus tard le mardi 30 avril 2024 avant 19h.**